

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2014

Etaients présents : Mesdames et Messieurs Gallet, Lenglet, Lefort, Fleury, Berre, Delplanque, Letemple, Pastor, Verheyde.

Absents excusés : Mme Pagnon : pouvoir à Mme Gallet - Mr Bruxelles : pouvoir à Mr Lenglet

1) **Eglise : travaux et financement** : compte tenu des graves désordres constatés, les travaux de reprise en cours consistent en la reconstitution au plus vite des équilibres initiaux : la voute en plâtre gorgée d'humidité ambiante est en partie démontée et quatre poutres ont été posées pour neutraliser les effets de poussée oblique. Dès que l'édifice sera totalement sécurisé ; une visite du chantier sera organisée. Concernant le financement; le recours à un emprunt d'un montant de 190 000 euros a été adopté lors du vote du budget primitif le 25 avril 2014. Mme le Maire a contacté trois établissements bancaires, le Crédit Agricole qui propose les conditions les plus favorables a été retenu. Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cet organisme pour réalisation de l'emprunt de 190 000€ sur une durée de 15 ans et autorise Mme le Maire à signer le contrat sur les bases précitées.

### 2) **Les travaux en cours** :

**Rambarde de sécurité** : compte tenu du projet présenté ; l'entreprise Crapoulet a été retenue, une demande de subvention est faite.

**Raccordement à l'assainissement des bâtiments communaux** : l'entreprise De Cuyper a été retenue, les travaux seront réalisés cet été et à l'automne, sachant que les travaux du logement communal, de l'école et la création du local sanitaire seront menés conjointement et obligatoirement durant les vacances scolaires d'été afin de ne pas perturber le temps scolaire.

**Achat de divers panneaux de police** : un panneau d'interdiction de stationner ainsi qu'un panneau de vitesse limitée à 30 ont été commandés pour être posés rue Ste Anne en amont et coté école afin de sécuriser et rendre plus aisé la circulation dans la contre allée.

Compte tenu de l'état des chemins du marais allant de Heilly à Ribemont sur Ancre ; le conseil municipal décide de l'interdiction de circulation à tout type d'engins à moteurs sauf aux riverains. Un arrêté sera pris et des panneaux d'interdiction seront posés. Monsieur Lenglet est chargé des démarches.

3) **La réforme des rythmes scolaires** : une circulaire en date du 8 mai 2014 a été transmise en Mairie, elle concerne les modalités de mise en œuvre des expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires; des réunions sont programmées avec les différents acteurs concernés par cette réforme afin de se positionner sur un projet qui devra être transmis au Directeur Académique pour le 6 juin 2014. (Affaire à suivre)

4) **Renouvellement de baux** : A Monsieur Aimé Blanchard concernant la cressonnière et un pâturage.

5) **Les élections au Syndicat d'eau (SIAEP)** : Mr Destombes , maire de Morlancourt a été élu Président, Mr Bourguignon, maire de Ville sur Ancre, vice président. Les délégués pour Heilly sont : Mme Gallet, Mr Berre et Mr Pastor.

**au Syndicat Scolaire (SISCO) :** Mr Deblangie, maire de Méricourt l'Abbé a été réélu Président, Mme Gallet élue vice présidente. Les délégués pour Heilly sont : Mme Lefort, Mme Delplanque, Mme Pagnon.

**au Syndicat Rivière d'Ancre :** Mr Lenglet a été réélu président. La déléguée est Mme Gallet.

#### **6) Questions et délibérations diverses**

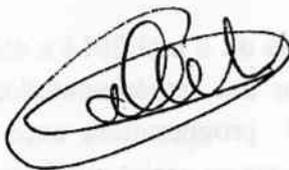
**Tennis :** Mme le Maire a reçu Mr Thomas Deroguerre, président de l'ASL (tennis). Afin de répondre à de nombreuses demandes de pratiquants de tennis, il propose pour les non adhérents, la mise en place d'une **Carte tennis loisir** au prix de 30€ net utilisable trois mois cet été sur les deux terrains de tennis. (pour info : coût d'une licence : 30€ et cotation au club : 85€). Le conseil municipal en accepte le principe et encourage cette initiative. Néanmoins, il exprime des réserves concernant l'utilisation et le respect des lieux dans la salle polyvalente. De ce fait et en accord avec le Président du tennis ; des mesures de garantie sont prises. Lors de l'inscription : présentation d'une pièce d'identité et de l'attestation d'assurance responsabilité civile, enregistrement des noms, prénoms, âge et adresse lors des réservations en ligne, sachant que les enfants devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Prise de renseignements et inscriptions au : 0760639181.

**Informations Gendarmerie :** La brigade de Corbie propose d'organiser dans les villages, des réunions de sensibilisation à la prévention contre les atteintes aux biens (cambriolages...etc) et également à la sécurité routière. Mme le Maire a donné son accord pour une réunion dans le village, dès fixation d'une date, une information sera diffusée.

**Carte Nationale d'Identité :** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, sauf pour les voyages à l'étranger à destination de certains pays, repris dans la documentation jointe.

Les questions étant épuisées, la séance est levée

Le Maire, Bernadette Gallet



#### **Dates à retenir :**

**Assemblée Générale de L'ASSHH (Association de Sauvegarde des Sites Historiques d'Heilly) : samedi 28 juin 2014 à 18H dans la Salle Polyvalente.**

**Concours d'attelage dans le Parc du grand Canal : 5 et 6 juillet 2014 avec Repas Couscous le 5 juillet (prix 12 €)**

**Fête locale : 26 et 27 juillet 2014.**